



Ligue des Droits de l'Homme- Section de Corse

2 rue Gabriel PERI-20000 Ajaccio

Ajaccio, le 28 avril 2011

Appel aux consciences

Une femme a été assassinée. Après d'autres crimes commis récemment au milieu des passants, ou des pères assassinés devant leurs enfants, une nouvelle limite est franchie. Nous savons parfaitement que les responsables de ces actes ne connaissent pas la présomption d'innocence, n'ont jamais été opposés à la peine de mort et ne font aucun cas de la vie. Notre société doit savoir éviter de se laisser entraîner dans cette spirale de l'ignominie pour rester digne et jalouse des principes humanistes.

Il n'y a pas de fatalité.

Nous, citoyens, devons cesser de faire de chaque victime, un coupable qui expierait un passé trouble et dissolu. Nous devons refuser la logique de la rumeur assassine, annonciatrice d'autres drames. Nous devons désamorcer les ressorts de l'engrenage meurtrier que d'aucuns alimentent.

Vous, journalistes honnêtes et responsables, il serait capital que vous interpelliez ceux qui dans votre profession excitent la folie meurtrière, se jouant d'un exotisme malsain sur la Corse, usant de mots qui impressionnent au lieu d'informer, donnant libre cours à des raccourcis dangereux en lieu et place d'investigations.

Et pour vous, mesdames et messieurs les élus, il est temps de dénoncer les pratiques des juges d'exception qui jettent en pâture des noms et entretiennent l'impunité et les ressentiments haineux.

C'est à la justice ordinaire, et non à la justice d'exception, que doit être donnée les moyens d'agir contre ceux qui gangrèneraient les rouages d'une économie corse déjà malade parce que livrée depuis longtemps à des choix politiques qui interdisent un véritable développement.

Non, il n'y a pas de fatalité. Au-delà de la compassion et des souffrances partagées avec les uns et les autres, il faut battre en brèche la spirale meurtrière. La Ligue des Droits de l'Homme fait appel à la conscience de tous pour dire non à ceux qui assassinent la Corse.